

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE INFORMATIQUE DE  
L'UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr Omar NIANG, Président ;
- Dr Ndeye Massata NDIAYE, Membre ;
- Mr Médoune KANE, Membre.

**Signature :**

Pour l'équipe, le président

**Pr Oumar NIANG**

**Juin 2017**

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1 Présentation du programme évalué.....</b>	<b>3</b>
<b>2 Avis sur le rapport d’auto-évaluation .....</b>	<b>3</b>
<b>3 Description de la visite sur site.....</b>	<b>4</b>
<b>4 Appréciation du programme au regard des standards de l’ANAQ-Sup .....</b>	<b>5</b>
<b>5 Points forts du programme .....</b>	<b>11</b>
<b>6 Points faibles du programme .....</b>	<b>11</b>
<b>7 Appréciations générales sur le programme .....</b>	<b>11</b>
<b>8 Recommandations à l’établissement .....</b>	<b>12</b>
<b>9 Recommandation à l’ANAQ-Sup .....</b>	<b>13</b>
<b>10 Proposition de Décision.....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>14</b>

## **Introduction**

Dans le cadre de l'évaluation des programmes des Institutions d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois experts, Pr Oumar Niang, Dr Ndeye Massata NDIAYE et Mr Médoune KANNE, commis par l'ANAQ-Sup s'est rendu l'université Assane Seck de Ziguinchor pour l'évaluation externe du programme de licence informatique.

Le même programme a été précédemment soumis à l'accréditation à l'ANAQ – SUP en 2014. Des recommandations ont été formulées à la suite du refus de l'accréditation. La présente mission a pour objectif, entre autres, de faire le suivi des recommandations pour améliorer le programme de licence informatique.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-SUP.

### **1 Présentation du programme évalué**

Le programme de la Licence d'informatique de l'UAZ représente le parcours informatique de la licence générale MPI. Ce parcours est constitué en L1 et L2 d'Unités d'Enseignements en mathématiques, en Physique et en Informatique. Il est plus marqué par les modules en informatique à partir de la L2. La troisième année de ce parcours est exclusivement consacrée à des modules en informatique. Le programme soumis à l'évaluation a subi une appréciable évolution à la suite des recommandations de l'ANAQ-Sup formulées en 2014. Le tronc commun MPCII en L1 et L2 s'est éclaté en deux avec le MPI et le PC donnant plus de place aux fondamentaux en informatique.

Le programme débute logiquement en octobre de chaque année. Sa durée est de six semestres. Il associe à la fois, formations théoriques et formations pratiques couvrant tous les domaines de l'informatique. Son atout est qu'il fournit une formation de base qui donne accès à une large palette des métiers en informatique.

### **2 Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 32 pages avec huit annexes bien renseignées. Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées.

Sur le fond, le rapport est fidèle et aborde tous les champs d'évaluation du référentiel de programme de l'ANAQ-Sup. Chaque champ d'évaluation comporte une analyse SWOT qui résume les forces et faiblesses des standards du champ concerné.

### 3 Description de la visite sur site

#### 3.1 Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités</i>
08h 30 – 08h 45	Arrivée de la délégation des experts Mise en place des membres du comité de pilotage
09h 00 – 11h	Mot de bienvenue du directeur d'UFR Présentation du programme par le chef de département Discussions avec les membres du comité de pilotage
11h 30 – 12h 30	Entretien avec le PER
12h 30 – 13h 40	Entretien avec le PATS
13h 40 – 14h 30	Entretien avec les étudiants
16h 15 – 17h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
17h 00 – 17h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La visite a permis de relever quelques chiffres sur les infrastructures notamment :

- a. Une (1) salle informatique de 30 ordinateurs dédiée à la licence informatique
- b. Une (1) bibliothèque centrale avec deux rayons d'ouvrages en informatique avec 822 références pour la spécialité informatique. Les bibliothèques numériques Cyberlibris et ScholarVox y sont disponibles.

- c. Quatre (4) salles de cours mutualisées pour les L1 et L2

### **3.2 Appréciation de la visite**

Le climat de la visite a été bon et les différents acteurs ont fait preuve d'une ouverture et d'une sincérité dans les échanges avec les experts évaluateurs de l'ANAQ-Sup. Les personnels enseignants ont été très réceptifs et intéressés par les échanges techniques sur la maquette. Nous avons trouvé un département et une administration mobilisés et engagés dans la dynamique d'amélioration de la qualité de l'offre de formation. Ils n'ont pas manqué avec humilité – les responsables du programme n'ont pas évoqué l'admission au concours de Polytechnique de Paris d'un de leur étudiants en 2015 - de présenter les points forts du programme et en toute honnêteté d'analyser les points perfectibles.

## **4 Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup**

### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

#### **Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé***

Le programme de licence en informatique est régulièrement déroulé à l'UASZ depuis la rentrée 2006/2007, avec 6 promotions sorties.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

Le programme permet d'acquérir les connaissances fondamentales en informatique permettant à l'étudiant d'avoir les bases nécessaires pour travailler dans tous les métiers de l'informatique ou pour accéder à des masters spécialisés dans le domaine informatique.

Le programme correspond bien à la vision stratégique, aux missions et objectifs de l'UASZ.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

L'enclavement de l'UASZ ne favorise pas l'intervention des professionnels au niveau des enseignements. De plus le département informatique a suffisamment d'enseignants pour assurer les cours de la licence 3 d'informatique. Néanmoins, des professionnels ont participé à la révision de la maquette de la formation. Les étudiants participent chaque année aux journées « Université-monde professionnel » et au forum de l'emploi organisé par l'université.

Gaïndé 2000 est un partenaire du département informatique, les étudiants participent aux activités éducatives de l'entreprise. Malheureusement le partenariat n'est pas encore formalisé.

L'effort d'une articulation avec le monde professionnel est noté à travers une duplication de l'expérience avec Gaïndé 2000 et avec l'appui du service de relation avec l'extérieur qui a entrepris des activités pour pallier ce qui était considéré comme un point faible lors de différentes évaluations effectuées dans l'espace de l'UASZ. Le programme dans la limite de ses moyens s'efforce à satisfaire ce standard.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles, sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.***

La licence informatique est coordonnée par le chef de département informatique qui est sous la tutelle du directeur de l'UFR des Sciences et Technologies. Les questions relatives à la formation sont débattues au conseil de département où sont représentées toutes les instances, à savoir le PER, le PATS et les étudiants.

Un manuel de procédure, adopté le 21 décembre 2016 en Conseil d'Administration, était dans le circuit de validation à notre passage.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le PER participe à la conception et à la mise à jour du programme et des syllabi de cours. Les enseignants sont membres du conseil de département et prennent une part active dans le processus de décision.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Le programme de licence informatique a fait l'objet de plusieurs évaluations. La dernière maquette de formation fait suite à l'évaluation effectuée par le département en 2013 après le premier passage des experts de l'ANAQ-SUP. Une direction de la qualité existe à l'UASZ et déroule des activités.

Cependant l'évaluation des enseignements n'est pas encore effective. Le formulaire d'évaluation des enseignements est en cours de validation dans les instances. L'institution a bien utilisé les résultats des évaluations externes pour adapter l'offre de formation. Les seules lenteurs notées dans l'évaluation des enseignements semblent être dues au circuit de validation externe au programme. Son entrée en vigueur est prévue au premier semestre de l'année universitaire 2017-2018.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La nouvelle maquette du programme répond aux normes du système LMD. Chaque année est divisée en 2 semestres dont chacun comporte 30 crédits. Les semestres S1, S2 et S3 sont des tronc communs avec à la clé les bases sur l'algorithme et la programmation. Les S4, S5 et S6 sont dédiés à la spécialisation. Les syllabi sont présentés dans les annexes et abordent les aspects de la discipline informatique.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

La maquette du programme couvre les principaux aspects de la discipline informatique tels que l'algorithme et la programmation, le développement web, le génie logiciel et les réseaux. Cependant, il faut noter l'insuffisance du volume horaire consacré aux réseaux et qui limite le choix de la spécialité après la licence.

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les cours magistraux, les travaux dirigés et pratiques. Les projets personnels et informatiques constituent une part importante des enseignements.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

L'attestation de la licence est délivrée après validation des six semestres. Les conditions d'obtention sont communiquées aux étudiants à travers les amphis de rentrée, des dépliants et maquette de la licence.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le taux de réussite est de 63% en moyenne pour la licence informatique. Un système de tutorat est mis en place pour les étudiants de L1 et L2. De plus, le département informatique effectue des évaluations internes pour apprécier la progression des étudiants et apporter des correctifs au besoin.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**



#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le département informatique compte quatorze enseignants permanents dont 5 maitres de conférences, 6 maitres de conférences assimilés et 3 assistants. Leurs profils sont variés et englobent les principaux aspects de la discipline informatique.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'expertise et d'administration des enseignements est bien définie conformément aux textes organisant les Universités publiques sénégalaises et de l'espace CAMES. Toutefois seul le temps d'enseignement est quantifié, le reste de temps étant réservé à l'encadrement, à la recherche à l'administration et à l'organisation des examens.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

Les enseignants interviennent dans les universités publiques nationales, même si ces échanges ne sont pas formalisés et se font presque de manière naturelle vu que la plus part d'entre eux ont conservé des liens scientifiques avec les écoles doctorales et laboratoires de recherche de ces établissements. La mobilité des PER est bien possible.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission en Licence Informatique sont bien connues et publiées à travers des dépliants du programme et affiches. La sélection de nouveaux bacheliers est actuellement assurée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), les conditions d'admission et les résultats des orientations sont diffusés à travers Campus Sen.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Les chances d'admission et de réussite sont les mêmes entre les hommes et les femmes.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

La maquette répond aux standards du système LMD. Ainsi les étudiants diplômés de la Licence Informatique peuvent s'inscrire en master dans les autres universités nationales et internationales.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le taux d'encadrement pour le cycle de la licence est de 1 enseignant pour 12 étudiants et de 1 enseignant pour 1 étudiant pour la L3 informatique.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

L'UASZ a une Direction d'Insertion et de Stage. Elle s'occupe de l'insertion des étudiants et du suivi des alumni. Un CV-thèque est en cours de réalisation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD et TP) en quantité suffisante. Une salle informatique est dédiée au cours de la licence informatique. Un rayon de la bibliothèque centrale est consacré aux ouvrages en informatique. Le campus est couvert par un réseau wifi ouvert pour les étudiants. Les enseignants en informatique disposent de bureaux et d'espace de travail.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **5 Points forts du programme**

Les points forts dans la mise en œuvre du programme soumis à l'évaluation sont :

- Une forte dynamique de mise en œuvre des recommandations de l'ANAQ SUP par la révision de la maquette pour suivre une bonne partie des recommandations ;
- L'Amélioration appréciable du parcours informatique ;
- Un fort effort sur les infrastructures et les équipements ;
- Une bonne implication des enseignants dans la vie du département ;
- Un taux d'encadrement très satisfaisant ;
- Des étudiants très motivés ;
- Une visibilité nationale et internationale très marquée en 2015 par de nombreuses distinctions aussi bien dans les concours nationaux que le prestigieux concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique de Paris.

## **6 Points faibles du programme**

A la lecture de la connaissance que nous nous sommes faite de la culture de l'assurance qualité dans la mise en œuvre du programme de la Licence en Informatique de l'UASZ, nous avons relevé les points faibles suivants :

- L'absence de Cahier de texte :

Le cahier de texte est un élément permettant même au chef de département de suivre l'exécution des enseignements et représente un élément comptable pour le décompte des heures complémentaires. Son absence qui relève d'une culture institutionnelle non encore à l'usage à l'UASZ prive le programme d'un élément du dispositif de suivi évaluation.

- L'Evaluation des enseignements à mettre en œuvre

L'évaluation des enseignements avec entre autre le feedback des étudiants, n'a pas encore fait l'objet d'une validation institutionnelle. Toutefois, nous jugeons à l'issue de notre mission sur le site, que cela ne peut être imputable au programme faisant l'objet de la présente évaluation.

## **7 Appréciations générales sur le programme**

Les points faibles sont fortement dépendants de retards dans le circuit de validation universitaire externe au programme. Les acteurs de ce programme ont pu notamment proposer

un projet d'évaluation des enseignements. L'absence de cahiers de textes semble être liée à un problème d'harmonisation au sein de l'espace pédagogique.

Même si le tronc commun est fortement marqué par les bases en mathématiques, il reste plus que utile d'adopter une centralité autour de l'apprenant en lui laissant la possibilité de choisir un parcours dès la première année.

L'un des points perfectibles de la licence d'informatique est son tronc commun un peu trop long au point que les étudiants ne sont confrontés aux métiers de l'informatique qu'en fin de la L2.

La spécialisation en informatique à partir de la deuxième année reste une dynamique à améliorer.

Globalement le programme a fait l'objet du suivi des recommandations de l'évaluation précédente en :

- Se conformant aux standards du système LMD dans l'élaboration de la maquette pédagogique ;
- Rendant lisible le parcours informatique depuis la L1 ;
- Mettant à disposition des salles et locaux pédagogiques adéquats pour la formation ;
- Mettant à disposition des enseignants des bureaux et espaces de travail suffisants

## **8 Recommandations à l'établissement**

### **8.1 Sur le plan pédagogique**

- Poursuivre les efforts de la spécialisation dès la L1 en utilisant des UE optionnelles et en puisant dans l'UE environnement de travail informatique ;
- Rendre lisible en première entrée de la maquette, en élément constitutif entier, les projets informatiques tutorés au lieu de les fonder dans l'UE « Gestion de projets ».
- Systématiser la participation des professionnelles dans les enseignements du programme même si le taux d'encadrement est très élevé.
- Mettre en place un système d'informations et de sauvegarde sécurisée des données pédagogiques.
- Le cours de technique d'expression dont la dénomination pourrait plutôt devenir « technique de communication ». Ce cours pourrait être placé un peu plus tôt, en S4.
- Faire l'effort de la lisibilité dans la maquette de trois parcours métier de la licence informatique : développement, SI et réseaux.

- Désagréger les deux cours de réseaux informatiques et de téléinformatique.
- Former des équipes pédagogiques par Unité d'enseignements pour assister le chef de département dans l'animation du suivi évaluation des enseignements.

### **8.2 Sur le plan institutionnel**

Les instances de gouvernance doivent s'accommoder pour accompagner la pédagogie. C'est ainsi que :

- Les instances au-dessus du département d'informatique doivent accompagner ledit département afin d'augmenter l'attractivité de la filière d'informatique aussi bien pour les étudiants que pour fidéliser les enseignants.
- Il est urgent de se pencher sur la question de la propension des enseignants en informatique à rejoindre les autres universités. La raison pourrait se trouver dans un manque de motivation liée à la faiblesse du cœur de métier de l'informatique depuis la première année permettant aux enseignants, d'avoir plus de temps de travail sur des projets métiers avec les étudiants. Le risque d'affaiblissement à terme du programme est réel.
- Appuyer l'intervention des professionnels dans les enseignements même si cela ne répond pas à une logique d'optimisation financière au regard du fort taux d'encadrement en L3 au niveau de la Licence d'informatique de l'UASZ.

## **9 Recommandation à l'ANAQ-Sup**

Néant.

## **10 Proposition de Décision**

Après l'examen du rapport d'auto-évaluation produite par l'institution sur le programme évalué et à la suite de la mission d'évaluation et des interactions l'ayant suivies, les experts évaluateurs de l'ANAQ-SUP proposent :

### **L'ACCREDITATION**

De la licence d'informatique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

## Annexe

### 1) Liste des acteurs rencontrés

<b>Noms et Prénom</b>	<b>Statut</b>	<b>Structure</b>
Moctar CAMARA	Directeur	UFR Sciences et techniques
Ousmane DIALLO	PER	Département informatique
Alioune Badara DIENG	PER	Département informatique
Edouard DIOUF	PER	Département de Maths
Khadim DRAME	PER	Département informatique
Serigne DIAGNE,	PER	Département informatique
Marie NIDAYE	PER	Département informatique
Youssou FAYE	PER	Département informatique
Omar DJIBA	PATS	CIAQ
Gora LO	PATS	Bibliothèque Universitaire
Marie Jeanne DIATTA	PATS	CIAQ
Hilde BASSE	PATS	CIAQ
Joseph DIEDHIOU	PATS	UFR ST
Malick SARR	PATS	Direction d'Insertion et de Stages
Alousseynou FALL	PATS	Centre des Ressources Informatiques
Ana BAKHOUM	étudiant	
Saïd Chaffi ZAINABA	étudiant	
Oré Ndiaye DIEDHIOU	étudiant	
Cheikh Talla KOUNDOUL	étudiant	
Awa DIA	étudiant	